

La quinzaine féministe : le rejet de la loi Haeberlin. - Féminisme et N.S.H. - Les femmes à l'Assemblée de la Société des Nations. - Les deuils

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 149

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... » 6.50
 Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, » 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: A nos lecteurs, à nos abonnés, à nos amis: *La Rédaction.* — Où sont les 1588 abonnés?... — La quinzaine féministe (le rejet de la loi Hæberlin; féminisme et N. S. H.; les femmes à l'Assemblée de la Société des Nations; les deuils): E. GD. — Philippe Godet: Emma PORRET. — Annuaire des femmes suisses. — Nos finances nationales: J. GUEYBAUD. — De ci, de là... — Les femmes dans l'œuvre de la Croix-Rouge (suite et fin) M.-L. PREIS. — En réponse. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* Les femmes à la XV^e Exposition nationale suisse des Beaux-Arts: E. GAUTIER. — Brochures reçues.

A NOS LECTEURS,

A NOS ABONNÉS,

A NOS AMIS

En mai dernier, le Comité de notre journal se réunissant à Genève avait eu l'heureuse idée de faire suivre sa séance de printemps d'une réunion des abonnés et des amis de notre journal. La chose étant nouvelle, le jour peut-être pas très-heureusement choisi, ce ne fut qu'un public restreint qui répondit à cet appel: mais cette réunion fut d'autre part empreinte de tant de cordialité, toutes les personnes présentes manifestèrent tant d'intérêt pour notre journal, se donnèrent tant de peine pour apporter des suggestions relatives à son développement, à la propagande en sa faveur, qu'il fut décidé de renouveler ces rencontres si utiles pour le «*MOUVEMENT*» et pour son avenir.

C'est donc à une seconde réunion du même genre que nous venons aujourd'hui convoquer tous nos amis, qu'ils soient abonnés d'ancienne ou de nouvelle date, lecteurs au numéro, collaborateurs réguliers ou occasionnels — tous, à quel titre que ce soit, qui prennent un intérêt actif à la vie de notre journal. Et afin de permettre à chaque région de participer à son tour à ces rencontres, c'est à

LAUSANNE

(Union des Femmes, St-Pierre, 13)

que nous convoquons aujourd'hui ces amis pour

SAMEDI 21 Octobre à 3 h. de l'après-midi

avec l'ordre du jour suivant:

1^o Exposé de la situation actuelle du *MOUVEMENT*

- a) Nombre des abonnés et propagande;
- b) Situation financière;
- c) Rédaction: expériences faites et projets.

2^o Suggestions et propositions des abonnés. Discussion. Thé: Fr. 0,60

* * *

Nous engageons très-instamment tous ceux qui le pourront à participer à cette réunion. C'est une occasion qui leur est offerte

de nous dire personnellement leurs vœux et leurs désirs, de nous exprimer leurs critiques, de nous faire part de leurs suggestions, et de réaliser cette collaboration entre un journal et ses lecteurs sans laquelle il ne peut être d'œuvre féconde et durable. Et pour cette fois, ce ne sera pas par l'intermédiaire, forcément froid et figé, de la page imprimée que cette collaboration s'établira, mais par ce contact personnel et sympathique, dont nous sommes en droit d'espérer beaucoup.

LA RÉDACTION.

Où sont les 1588 abonnés ?...

Faut-il répéter chaque quinzaine cette question un peu mélancolique? C'est que nous cheminons à tout petits pas cet automne. Depuis notre dernier numéro, nous avons reçu seulement

cinq abonnements nouveaux

ce qui est peu, vraiment peu.

Nous comptons sur la réunion d'automne des abonnés du «*Mouvement*» pour accélérer notre marche.

La Quinzaine féministe

Le rejet de la loi Hæberlin. — Féminisme et N. S. H. — Les femmes à l'Assemblée de la Société des Nations. — Les deuils.

La date du 24 septembre a été importante dans l'histoire de notre démocratie suisse. En rejetant à une forte majorité la loi d'exception qui lui était présentée, et qui restera connue sous le nom de Loi Hæberlin, notre peuple a prouvé qu'il s'était ressaisi sur la pente dangereuse de la réaction, où l'entraînait, sans qu'il y prit assez garde, la coalition des politiciens épris de pouvoir et des appétits économiques. Une fois de plus, son sens droit et son jugement sain auxquels, croyons-nous, on ne fait jamais appel en vain, ont redressé l'erreur commise par les Chambres, et nous l'en félicitons chaudement. Ceci d'autant plus que ce n'est point là, selon nous, une victoire d'un parti seulement, puisque des voix indignées se sont élevées dans bien des milieux différents pour stigmatiser une loi qui, en faisant de la délation un système, en punissant le délit d'intention, en restreignant les garanties fondamentales de toute nation libre, portait sérieusement atteinte à la valeur de notre démocratie. Car, ce



E 1436

n'est point par des mesures d'exception et de terreur que se défend un peuple, mais par le sentiment de la responsabilité de chacun envers les institutions de son pays, qui sont la propriété de tous.

De tous... hélas! nous ne nous en sentons, nous autres femmes, que des propriétaires de second ordre, puisqu'il ne nous est pas encore permis de participer efficacement à la défense de ces institutions, et que, par une ironie amère, la nation qui met le plus de confiance dans le jugement et la collaboration de tous ses citoyens, persiste avec opiniâtreté à laisser les femmes à la porte. Toutefois, nous estimons que, à côté de sa grande valeur démocratique, le vote du 24 septembre en a la sienne pour nous aussi, féministes. Car, s'il marque un tournant sur la route de la réaction où nous avons cheminé à si vive allure depuis les années de guerre, peut-être est-ce alors pour nous le point de départ d'une évolution dans la conception que se font nos concitoyens de la place de la femme dans la nation ?...

* * *

Et justement — et la coïncidence est intéressante à relever — cette question précisément a figuré, comme nous l'avions annoncé en son temps, à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Nouvelle Société Helvétique, à Schinznach, le 1^{er} octobre. Deux des nôtres, M^{lle} Grütter, de Berne, et M^{me} Jomini, présidente de l'Union des Femmes de Nyon, ont défendu là nos idées, la seconde avec le beau travail qu'elle avait présenté à l'Assemblée suffragiste suisse de Neuchâtel, et dont la riche documentation sur les entraves que met à l'action sociale des femmes leur minorité politique, et l'inspiration très élevée, avaient été si appréciées. Le point de vue opposé était représenté par M. le prof. His, de Zurich. La place nous manque pour des détails sur la discussion qui a suivi et les conclusions qui ont été tirées, mais nous pouvons considérer certainement qu'un pas en avant a été fait en portant devant la N. S. H., jusqu'à présent remarquablement prudente à notre égard, notre revendication essentielle. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur cette séance.

* * *

Si, hors de Suisse, la quinzaine est habituellement plus riche en événements féministes que chez nous, il n'est pas besoin cette fois de franchir nos frontières pour en relater un des faits saillants : la participation de plus en plus active des femmes à la vie de la Société des Nations, puisque c'est précisément la III^{me} Assemblée plénière, dont les séances de Genève viennent de se terminer, qui a permis de le constater. Nous reviendrons d'ailleurs de façon plus détaillée sur ce sujet : disons seulement pour aujourd'hui qu'aux déléguées que nous avons déjà signalées de cinq pays (Suède : M^{me} Bugge-Wicksell ; Norvège : M^{lle} Bonnevie ; Danemark : M^{lle} Forchammer ; Roumanie : M^{lle} Vacaresco ; Grande-Bretagne : M^{rs} Coombe Tennant) s'en est adjointe une sixième en la personne de la très vivante et très active Mrs. Dale, représentant l'Australie. Comme toujours, ce sont les nations anglo-saxonnes et scandinaves qui tiennent la tête du mouvement : nous en avons une autre preuve dans l'élection en Islande de la première femme députée, M^{me} Ingeborg Bjarnason, nommée à la Chambre Haute. Toutes nos félicitations.

* * *

Cette quinzaine a été malheureusement aussi une quinzaine de deuils. Le féminisme allemand a perdu, après Minna Cauer, M^{me} Katherine Scheven, conseillère municipale à Dresde, et un des chefs du mouvement abolitionniste. Présidente de la branche allemande de la Fédération abolitionniste, et membre du Comité

Exécutif international de cette Association, elle avait lutté sans se lasser contre la réglementation de la prostitution, et pour le principe de l'unité de la morale. Sa mort est une perte d'autant plus grande pour la cause abolitionniste que, prochainement, vont s'engager au Reichstag, les débats sur les moyens de combattre les maladies vénériennes, que certainement on peut s'attendre à un retour offensif des réglemmentaristes, et que deux des meilleurs défenseurs scientifiques en Allemagne de l'abolitionnisme, le professeur Blaschko et M^{me} Maria Kaufmann, D^r en médecine, ont précédé de peu M^{me} Scheven dans la tombe.

En France, c'est M. Jules Siegfried, doyen d'âge de la Chambre des Députés, qui vient de mourir, son décès ne suivant ainsi, chose touchante, que de quatre mois au plus celui de sa femme. Ce n'est pas seulement un fervent partisan de notre cause, un ami de la première heure du mouvement féministe, suffragiste, social, qui disparaît : c'est aussi un noble caractère et une haute valeur morale. Il serait trop long d'énumérer ici tout ce qu'a accompli cet admirable vieillard, atteint en plein travail, malgré ses 85 ans sonnés ; et qui, en Alsace, où il passa sa jeunesse, comme au Havre, où se déroula toute son activité d'homme d'affaires, comme à Paris où s'exercèrent ses qualités d'homme politique, était respecté et aimé pour son jugement droit, son esprit de conciliation, sa préoccupation des misères de la classe ouvrière.

Et la Suisse romande, aussi, a été touchée cette quinzaine par l'aile noire de la sombre visiteuse, M. Philippe Godet étant décédé à Neuchâtel, le 27 septembre. Point n'est besoin de dire ici qu'il n'était pas, qu'il ne fut jamais un féministe. Mais il fut pour notre pays, pour nos cantons romands en particulier, une force telle et une valeur spirituelle que nous tenons, en passant maintenant la plume à notre collaboratrice neuchâteloise, à marquer ainsi la part que nous prenons à ce deuil général.

E. Gd.

PHILIPPE GODET

(1850-1922)

Neuchâtel, la Suisse romande, la Suisse entière, viennent de perdre l'un des citoyens qui lui ont fait le plus d'honneur. Tous nos journaux ont rendu hommage à Philippe Godet, retracé sa vie, loué ses talents et ses vertus. Peut-on, sans paradoxe ni offense à sa mémoire, faire une place, aussi dans ce journal, à l'ardent antisuffragiste qu'il a été ?

Certes, s'il ne s'agissait que de rappeler le polémiste cinglant, l'ironiste qui ne nous a pas épargné ses traits les plus acérés, nous nous tairions aujourd'hui. Mais ce qu'il faut dire ici, c'est la part qu'il a eue, — sans s'en douter, — dans nos convictions suffragistes. Lorsque sa plume courait, ou que sa voix s'élevait dans une assemblée, pour invoquer les principes de justice et de liberté, proclamer l'indomptable indépendance de la pensée, exciter les citoyens à aimer leur pays et à le servir, comment les cœurs n'auraient-ils pas vibré ? et même — ô danger ! — quelques cœurs de femmes ? Ces biens, qu'il tenait pour les plus précieux, nous les voulions pour nous aussi ; ces devoirs sacrés, c'étaient aussi les nôtres. Mais les sentiments qu'il éveillait en nous, il nous déniait aussitôt le droit de les éprouver dans leur plénitude ; ces droits et ces devoirs civiques, il nous les refusait, ou nous les mesurait parcimonieusement : inconséquence flagrante, dans cet admirateur passionné de M^{me} de Charrière et de M^{me} de Staël, mais inconséquence que n'étonnait plus ceux qui connaissaient son attachement au passé, et sa conception chevaleresque du rôle de la femme dans la famille et